

*La réforme agraire à Cuba : ses conditions de réussite*, par  
RENÉ DUMONT ET JULIEN COLEOU (Études « Tiers-Monde »).  
Un vol., 6 po. x 9½, broché, 148 pages — PRESSES  
UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain,  
Paris (6<sup>e</sup>), 1962 (9 NF + T.L.)

Camille Martin

Volume 38, numéro 3, octobre–décembre 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001868ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001868ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, C. (1962). Compte rendu de [*La réforme agraire à Cuba : ses conditions de réussite*, par RENÉ DUMONT ET JULIEN COLEOU (Études « Tiers-Monde »). Un vol., 6 po. x 9½, broché, 148 pages — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (6<sup>e</sup>), 1962 (9 NF + T.L.)]. *L'Actualité économique*, 38(3), 486–487. <https://doi.org/10.7202/1001868ar>

sociétés sidérurgiques françaises en 1960, ainsi qu'un index alphabétique des sociétés.

L'industrie sidérurgique française est une des plus anciennes du monde ; elle remonte aux Gaulois d'avant la conquête de César. À ce stade primitif, elle était itinérante. L'esquisse historique montre comment cette vieille industrie française s'est adaptée aux nouvelles techniques qui en ont fait, ainsi qu'on vient de le noter, une des plus modernes du monde.

On remarquera dans le chapitre sur les matières premières, l'influence de ces dernières, et en particulier du minerai de fer, sur la localisation des installations sidérurgiques.

Quant à la visite des quatre régions, en autant de chapitres de la brochure, elle nous indique l'importance de la production de la région et des divers bassins qui la composent, les éléments de la localisation des diverses unités sidérurgiques, le marché des produits, la situation dans le domaine des transports, etc.

La sidérurgie d'aujourd'hui est une industrie fort complexe et dynamique. La sidérurgie française apparaît comme un exemple d'adaptation d'une industrie traditionnelle aux conditions nouvelles. Les succès croissants que les produits sidérurgiques français remportent sur les marchés étrangers sont la preuve de son adaptation.

Camille Martin

**La réforme agraire à Cuba : ses conditions de réussite**, par RENÉ DUMONT ET JULIEN COLEOU (Études « Tiers-Monde »). Un vol., 6 po. x 9½, broché, 148 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (6<sup>e</sup>), 1962. (9 NF + T.L.).

Dans une première partie, M. Dumont traite des problèmes généraux de l'économie agraire cubaine, tandis que, dans l'autre partie, M. Coleou concentre son attention sur l'élevage et les productions animales.

L'apport de M. Dumont comprend l'essentiel du rapport général qu'il a rédigé après sa courte visite à Cuba en mai 1960, quelques idées maîtresses de son long rapport d'août 1960 et un résumé de la situation en mai 1961, après un nouveau tournant de la politique agraire (cette dernière partie rédigée surtout d'après des données de M. Jacques Chonchol).

L'agriculture cubaine offre des possibilités énormes de développement, de réalisation très rapide et relativement facile. Mais parce que la concentration de la propriété du sol avait abouti à une large sous-utilisation des terres et à une énorme sous-utilisation de la main-d'œuvre, une réforme agraire radicale, mettant fin aux abus des latifundistes, et recherchant la pleine utilisation des ressources, s'imposait. Le programme doit chercher à réaliser le plein emploi, l'intensification, la diversification, l'organisation à tous les échelons, les progrès techniques, le contrôle économique. On a trop compté jusqu'ici sur l'exportation, surtout sur l'exportation du sucre. On doit viser à un triple objectif : l'amélioration de l'alimentation des Cubains, le remplacement des importations massives d'aliments, l'approvisionnement des industries locales en matières premières essentielles.

## LES LIVRES

L'élevage est depuis longtemps une des principales activités agricoles des Cubains et il occupe encore le deuxième rang parmi les sources de revenu agricole. M. Coleou recherche, dans une première partie de son étude, les facteurs limitant les progrès de cette branche de l'industrie agricole ; il montre, dans une deuxième partie, la nécessité d'établir à Cuba un élevage moderne intensif, sur des bases rationnelles ; et, dans une troisième partie, il préconise l'application rapide aux problèmes essentiels de solutions d'urgence.

On ne peut guère exagérer l'importance du problème agraire étudié ici, attendu que ce problème domine la situation économique et même politique non seulement à Cuba mais dans toute l'Amérique latine. Camille Martin

**Staff Relations in the Civil Service (The Canadian Experience), SAUL-J. FRANKEL.** Un vol., 5½ po. x 8¾, relié, 331 pages. — MCGILL UNIVERSITY PRESS, 3458, rue Redpath, Montréal 25, 1962. (\$7.50).

Dans un pays comme le nôtre où, dans le secteur industriel privé, le syndicalisme a toute liberté de se développer, les rapports entre l'État et ses employés sont d'une particulière complexité. Où trouver une formule qui, tout en tenant compte du statut légal spécial de l'État, ne s'éloigne pas trop des pratiques courantes des négociations collectives, c'est-à-dire, en somme, dans quelle mesure les fonctionnaires peuvent-ils avoir leur mot à dire lorsqu'il s'agit d'établir leurs conditions d'emploi ? En fait, les fonctionnaires jouissent-ils du droit d'association ? Si oui, est-ce que le caractère particulier de l'État ne pose pas des limites à leur action dans ce domaine ? Y a-t-il lieu dans ce cas de permettre des négociations bilatérales ? L'État devrait-il alors se considérer lié ? Qu'arriverait-il si les parties ne pouvaient en venir à une entente ? Y a-t-il une alternative à la grève ?

Voilà donc quelques-unes des questions que pose le problème particulier des relations entre l'État et ses employés et dont la réponse exige un examen des associations de fonctionnaires, des réactions des gouvernements, des mécanismes mis sur pied, etc.

C'est là la tâche que s'est imposée l'auteur dans le présent volume. Les relations entre le gouvernement fédéral et ses employés font l'objet de la première partie de l'ouvrage et celles qui se sont établies entre leurs employés et les cinq provinces du Canada les plus avancées dans ce domaine, soit la Saskatchewan, l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario et la Colombie, forment la seconde partie.

Ce travail constitue une très bonne analyse de ce problème que rencontrent tous les gouvernements. Il n'est pas tant une description d'un secteur de l'activité humaine, si important soit-il, qu'une étude d'un important point d'histoire en matière constitutionnelle. L'harmonie intérieure que favorise une société contemporaine étant une de ses grandes forces, le sort des relations entre l'État et ses employés ne peut être qu'un sujet de la plus haute importance.

Camille Martin